

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Exploration Lounor Inc.

Interdit à Exploration Lounor Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 mars 2013 ainsi que ses états financiers intermédiaires, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires de la période terminée le 30 juin 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 4 octobre 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0251

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.